Expertise immobilière : module des biens d'habitation - Initiation

Niveau : Initiation

Durée : 2,0 jour(s) soit 14,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires / Collaborateurs / Gestionnaires et Négociateurs Immobiliers

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les pré-requis à la pratique de l'expertise immobilière
- Connaître les méthodes d'évaluation des biens standards sur la marché de l'immobilier (maison, appartement, terrain)
- Appréhender le processus d'expertise et la rédaction d'un rapport d'expertise
- Acquérir la connaissance nécessaire en vue d'une labellisation Notexpert après mise en pratique

Contenu :

1er jour

Les pré-requis à l'expertise immobilière

- Le métier : bien-fondé de l'expertise, rôle de l'expert, investissement nécessaire, activité à part entière qui doit être rémunératrice : savoir proposer le service, établir un devis, rédiger un contrat.
- La compétence de l'expert : éthique, notoriété, diplômes, responsabilité et conflit d'intérêt.
- Label et certificat
- Charte de l'expertise en évaluation immobilière et normes TEGoVA.

Le processus de l'expertise

Elaboration du devis/proposition commerciale / préparation de la visite.

- Organisation de la visite.
- Documents et informations à collecter.

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr

- La rédaction du rapport : le fond et la forme.
- La remise des valeurs et leur justification.

Les différentes typologies d'actifs dits « standards »

Spécificités, analyse technique et descriptif :

- L'appartement
- La maison
- Le terrain

Les méthodes d'évaluation à privilégier en fonction du type de bien

- Comparaison direct / Raisonnement pour déterminer le prix au m² approprié/ Pertinence des références sélectionnées.
- Capitalisation / rendement (Rappel de la méthode- Importance loyer/valeur locative de marché : notion de plus ou moins value locative- Analyse des conditions locatives d'un bail et incidence).

2ème jour

Expertise d'un bien (appartement ou maison)

- Visite *in situ* (selon possibilité)
- Mise en situation / rédaction d'un rapport d'expertise.
- Cas pratiques.

NB : ce stage correspond à l'un des modules du cycle de formation « Expertise en évaluation immobilière ».

Prérequis :

- Aucun prérequis exigé, toutefois avoir des connaissances de base en expertise immobilière est conseillé.
- Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS
Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation.

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme.

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr

Evaluation à froid à l’issue de la formation :

Une enquête annuelle en ligne est adressée au commanditaire afin d’évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l’issue de la formation.

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : https://www.inafon.fr